



TV : Vidéosurveillance, délations, filatures : quand votre patron vous espionne

C'est presque devenu une banalité. Aujourd'hui, les salariés d'une entreprise sur cinq sont filmés en permanence par un système de vidéosurveillance. Mais la nouvelle mode vient des États-unis : c'est le centre d'appels pour dénoncer collègues et supérieurs hiérarchiques qui ne respecteraient pas le code de bonne conduite de l'entreprise. Pourquoi de plus en plus de patrons décident-ils de s'armer pour « fliquer » leurs employés ? Délation, filatures : toutes les nouvelles méthodes de surveillance des salariés sont-elles légales ? Comment surprendre et contrôler ces dérapages ?

Les entreprises espionnent-elles leurs salariés ? Y a-t-il encore en 2007 des discriminations à l'embauche quand on est handicapé ? Certains salariés bénéficient-ils de privilèges ? Autant de questions qui trouveront réponses dans le magazine « Capital », présenté par Guy Lagache et diffusé dimanche 4 mars à 20h50 sur M6.

Correspondance espionnée, filatures dignes de films policiers, discriminations en tous genres : certains n'hésitent pas à franchir parfois la ligne jaune de la légalité au prétexte d'assurer le bon fonctionnement de leur entreprise ou sa sécurité. Quels sont les comportements les plus étonnants en la matière, et comment les salariés peuvent-ils se défendre ? A l'inverse, pour attirer les meilleurs candidats, certaines entreprises offrent à leurs salariés des conditions de travail qui semblent littéralement idylliques. Mais quel est l'envers du décor ? Révélation sur la vie en entreprise.

Post-scriptum : <http://www.couliesses-tv.fr/modules.php?name=News&file=article&sid=2579>